

INSTRUCTIONS pour les CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2026

ELIMINATOIRES SECTEUR d'ESPALION

Inscriptions : Par e-mail : damien.viguiet@orange.fr –
DEBUT DES ELIMINATOIRES : 8H30

SENIORS	Date	Lieu	Inscription	Qualifiés Office	Observations
TRIPLETTE PROMOTION	07 mars	ST COME D'OLT	Voir secteur	Troisième sortant	Réservé aux licenciés seniors masculins et féminins
DOUBLETTE MIXTE	8 mars	CARLADEZ	Voir secteur		Réservé aux licenciés seniors masculins et féminins
TRIPLETTE	14 mars	BOZOULS	Voir secteur		Réservé aux licenciés seniors masculins
TRIPLETTE MIXTE	15 mars	BOZOULS	Voir secteur		Réservé aux licenciés seniors
INDIVIDUEL	28 mars	VILLECOMTAL	Voir secteur		Réservé aux licenciés seniors masculins
DOUBLETTE	6 avril	STE GENEVIEVE	Voir secteur		Réservé aux licenciés seniors masculins

- Frais de participation 6 € par joueur inscrit à régler au secteur.
- Licence 2026 obligatoire avant le début de la première partie.
- Un joueur étranger par équipe sauf en individuel (les membres de la Communauté Européenne ne sont pas considérés étrangers). Sur la licence il est précisé à Nationalité : E pour Etranger ou U pour Union Européenne.
- L'inscription entraîne l'engagement de participer à la finale départementale si qualification.
- Cadrage après les poules de manière à obtenir le nombre d'équipes à qualifier ou un multiple.
- Possibilité de remplacer un joueur absent avant le début des parties par un joueur qui n'était pas inscrit.
- Habillement : Pour tous les éliminatoires, les membres d'une même équipe doivent avoir un haut et un bas homogène (haut avec manches au moins courtes, short, bermuda ou survêtement sportif et chaussures fermées). S'ils sont de même couleur et de même conception les joueurs peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson. En individuel, une tenue du club est obligatoire. En cas d'intempéries, application de la motion A validée lors du Congrès départemental 2013, qui autorise les joueurs à ne pas jouer avec les tenues homogènes.
- Les fiches de jeux, fournies par le secteur, devront être présentées dûment complétées au graphique après chaque partie.
- Un jury composé de trois à quatre membres dont l'arbitre principal de la compétition doit être constitué. Il aura en charge le suivi et le bon déroulement de la compétition et, est susceptible d'effectuer un rapport en cas d'incivilité.
- Choix des terrains, tenue des graphiques et arbitrage à la charge du secteur (sauf l'arbitre principal à la charge du Comité).
- En cas de buvette application stricte de la réglementation française (Ces buvettes doivent être déclarées en mairie. Autorisation de buvette catégorie 2 ou 3) et montant maximum des consommations 1 € (eau et café), 1,5 € (boissons au verre) et 2 € pour les bières.
- Les poules doivent être terminées avant le déjeuner.

FINALES DEPARTEMENTALES

Inscriptions : damien.viguiet@orange.fr

	Date	Lieu	Inscriptions	Observations
TRIPLETTE PROMOTIONS	21/22 mars	RIEUPEYROUX	Eliminatoires	Licenciés(es) seniors uniquement
DOUBLETTE FEMININS	28/29 mars	REQUISTA	Voir secteur	Licenciées seniors uniquement
INDIVIDUEL SENIORS MASC.	29 mars	REQUISTA	Eliminatoires	Licenciés seniors uniquement
TRIPLETTE JEU PROVENÇAL	04/05 avril	NAUCELLE	Voir Secteur	Licenciés (es) seniors et juniors uniquement
TRIPLETTE MASCULIN & FEMININ	11/12 avril	LA BESSE	Voir secteur	Licenciés seniors uniquement
TRIPLETTE VETERAN (1ère phase)	16 avril	ST AFFRIQUE	Voir secteur	Licenciés 60 ans et plus *
DOUBLETTE MIXTE	18/19 avril	ST BEAUZELY	Eliminatoires	1 masc + 1 fém. seniors uniquement
TRIPLETTE VETERAN (2ème phase)	23 avril	ST AFFRIQUE	Voir secteur	Licenciés 60 ans et plus **
DOUBLETTE SENIORS MASCULIN	25/26 avril	MONTBAZENS	Voir secteur	Licenciés seniors uniquement
INDIVIDUEL SENIORS FEMININ	25/26 avril	MONTBAZENS	Voir secteur	Licenciées seniors uniquement
TRIPLETTE MIXTE	02/03 mai	LE GUA D'AUBIN	Voir secteur	1 masc. + 2 fém. ou 1 fém. + 2 masc. Seniors uniquement
DOUBLETTE JEU PROVENÇAL	09/10 mai	STE GENEVIEVE	Voir secteur	Licenciés (es) seniors et juniors uniquement
COUPE DOUBLETTE VETERAN	15 septembre	SALLES COURBATIES	Voir secteur	Licenciés 60 ans et plus. En poule, partie en 13, non-stop le soir, on ne joue pas la 3ème place
COUPE TRIPLETTE MIXTE VETERAN	22 septembre	FLAVIN	Voir secteur	Licenciés 60 ans et plus. En poule, partie en 13, non-stop le soir, on ne joue pas la 3ème place

*Non-stop le soir (13 points en poules)

** 14 équipes ou 30 équipes (Si + de 120 Equipes 1ère phase) + finalistes année N-1 (3ème place jouée).

POUR RAPPEL : Les compétitions PETANQUE se déroulant sur 2 jours commencent le samedi à 14H30 et le dimanche à 8H30. Les parties en poules se joueront en 13 points.

Les compétitions JEU PROVENÇAL débutent à 8H sur les 2 jours.

FINALES DEPARTEMENTALES

- ↪ Frais de participation 6 € par joueur inscrit à verser au secteur pour les compétitions qualificatives à un championnat de France sauf pour les compétitions réservées aux jeunes (minimes, cadets, juniors) et les équipes participantes aux Coupes Vétérans pour lesquelles ces inscriptions sont gratuites.
- ↪ Inscription valable **uniquement par fichier informatique** auprès du secteur qui la transmettra au Comité et s'assurera de l'inscription de tous ses joueurs notamment en cas de panachage des jeunes.
- ↪ Licence 2026 obligatoire avant le début de la première partie.
- ↪ Un joueur étranger par équipe sauf en individuel (les membres de la communauté européenne ne sont pas considérés étrangers). Sur la licence il est précisé à « Nationalité » : E pour Etranger ou U pour Union Européenne.
- ↪ En catégorie minimes, cadets, juniors on peut composer les équipes avec des jeunes appartenant à un ou plusieurs clubs du département.
- ↪ Possibilité de remplacer un joueur absent avant le début de la compétition par un joueur qui n'était pas inscrit pour les finales non précédées d'éliminatoires.
- ↪ En cas d'absence non justifiée ou non reconnue de force majeure le licencié sera suspendu pour le même championnat l'année suivante.
- ↪ Remplacement dans les équipes qualifiées : Plus aucun remplacement n'est autorisé. Les équipes qualifiées doivent se présenter dans la même formation que lors de la qualification. En cas d'indisponibilité d'un joueur, pour quelque raison que ce soit, l'équipe concernée ne pourra participer. Le Comité Régional ou le Comité qu'elle représentait, effectuera le remplacement avec l'équipe battue par celle-ci lors de la qualification ou devra l'attribuer dans la suite du classement du qualificatif, dans la mesure où le remplacement est connu suffisamment tôt. Cette disposition s'applique aux championnats départementaux, régionaux et Nationaux.
- ↪ Habillement : pour toutes les finales et coupes départementales les membres d'une même équipe doivent avoir un haut et bas homogènes (haut avec manches au moins courtes, short, bermuda ou survêtement sportif et chaussures fermées). S'ils sont de même couleur et de même conception, les joueurs peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson. Application de la Motion A validée lors du Congrès départemental 2013, dans le cas d'intempéries.
- ↪ Pour tous les championnats, le cadrage a lieu après les poules, s'il y a moins de 32 équipes. A partir de 32 équipes, on fait la partie après poule, puis le cadrage.
- ↪ Un seul éducateur ou initiateur, en tenue sportive avec écusson est autorisé dans l'enceinte des jeux pour suivre son équipe.
Le coaching lors des championnats jeunes doit être effectué par un initiateur ou un éducateur à jour de ses diplômes.
- ↪ Pour toutes les compétitions récompenses du podium (vainqueur, finaliste et troisième s'il y a lieu) avec trophées et fanion pour le club vainqueur.
- ↪ En triplète, en doublette, en individuel, en doublette mixte et triplète mixte qualification automatique des équipes composant le podium pour la finale équivalente de l'année suivante, permettant à ces équipes de ne pas participer aux éliminatoires de secteur de l'année N+1. En triplète promotion, les 2èmes et 3èmes du podium sont qualifiés d'office pour l'année N+1 (si les joueurs sont toujours dans la catégorie « promotion »).
Si la formation d'une équipe change, elle perd sa qualification pour la finale départementale et son secteur disposera d'une place supplémentaire.

- ↳ Les fiches de jeu fournies par le Comité devront être présentées dûment complétées au graphique à la fin de chaque partie.
- ↳ Un jury composé de trois à quatre membres dont l'arbitre principal de la compétition doit être constitué. Il aura en charge le suivi et le bon déroulement de la compétition et, est susceptible d'effectuer un rapport en cas d'incivilité.
- ↳ Est déclarée éliminée de la compétition, l'équipe qui ne s'est pas présentée sur le terrain de jeu dans les 30 minutes qui suit le début ou la reprise des parties.
- ↳ Choix des terrains de jeux, tenue des graphiques à la charge du secteur sous contrôle des délégués du Comité. Les arbitres désignés par le Comité sont pris en charge par ce dernier.

En cas de buvette application stricte de la réglementation française (Ces buvettes doivent être déclarées en mairie. Autorisation de buvette catégorie 2 ou 3) et montant maximum des consommations 1 € (eau et café), 1,5 € (boissons au verre) et 2 € pour les bières.

AUTRES MANIFESTATIONS/JOURNEES PROMOTION 2026

	Date	Lieu	Inscriptions	Observations
JOURNEE DES FEMININES	15 février	RODEZ	Au siège du Comité par voie postale	Réservée aux licenciées aveyronnaises
DOUBLETES JEUNES	5 avril	NAUCELLE	Voir secteur	J/C/M/B
INDIVIDUEL JEUNES	3 mai	LE GUA D'AUBIN	Voir secteur	J/C/M
TRIPLETES JEUNES	10 mai	STE GENEVIEVE	Voir secteur	J/C/M
CHALLENGE CONSEIL DEPARTEMENTAL	22 novembre	BOULODROME	Auprès de l'ETD - Gratuites et libres	Réservé aux moins de 18 ans aveyronnais licenciés ou non